

Les Amis de Jugeals-Nazareth



ENTREE
GRATUITE

B O D E G A

COUPE DU MONDE DE RUGBY 2023

RETRANSMISSION DE LA FINALE

SAMEDI 28 OCTOBRE 2023 DÈS 18H

Renseignements/Réservations

06 15 42 69 78

Salle Jean Moulin de Jugeals-Nazareth

Buvette,
Petite restauration, Grillades, Planches
Crêpes

L'ENCART

Octobre
2023

Notre école : l'année scolaire 2023-2024

Notre école accueille 71 enfants répartis en 4 classes :

- . Petite et Moyenne sections : 17 enfants avec Madame Cathy TERROU,
- . Grande Section et CP : 16 enfants avec Madame Dominique BESSE,
- . CE1 et CE2 : 16 enfants avec Monsieur Nicolas DELORD,
- . CM1 et CM2 : 22 enfants avec Monsieur Pierre CHOLIN.

La garderie, le matin à partir de 7h00, est assurée par Christine. Cécile, à partir de 8h10, surveille une partie des enfants plus nombreux. Céline assiste, le matin, Maîtresse Dominique, afin de favoriser la réussite des activités de sa classe. Céline travaille avec Maîtresse Cathy. Lors des repas le midi concoctés avec qualité et amour par Babette notre cantinière, Christine, Cécile, Céline et, Stéphanie assurent le service et veillent au bon déroulement des repas. De plus, entre 12h00 et 13h35, Céline et Stéphanie se relaient pour surveiller les enfants dans la cour.

Enfin, la garderie le soir a lieu de 16h45 à 18h40 (Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi), elle est effectuée par Christine et Babette jusqu'à 17h30 (le goûter est offert par la municipalité). Céline assure l'aide aux devoirs de 17h15 à 18h00. Stéphanie s'occupe du ménage à l'école. De plus, le mercredi matin, la garderie a lieu de 07h00 à 12h15 et, est assurée par Christine, Céline et Stéphanie, chacune leur tour.

Votre enfant va avoir 3 ans en 2024, venez à la Mairie l'inscrire, pour la rentrée 2024 / 2025, à notre école ! Vous êtes nouvel arrivant à Jugeals-Nazareth, vous avez un ou des enfants entre 3 et 11 ans qui vont suivre leur scolarité à notre école, venez les inscrire à la Mairie ! Notre école, forte de 4 classes et d'une équipe enseignante aussi compétente que chaleureuse, pour conserver cette organisation, doit pouvoir enregistrer les nouveaux élèves et transmettre à l'Inspection d'Académie ces effectifs 2024 / 2025.

Emmanuel MAZAUDOUX,
2ème adjoint

